

LIBERATION 23 novembre 1978

ASILE

Témoignages en faveur
des 4 noirs américains jugés pour
détournement d'avion

«La Fayette nous voilà»

Hier, à la cour d'assises de Paris (cf *Libé* 20, 21, 22 novembre) la France libérale est venue donner une leçon de morale au peuple américain — en lui rappelant vertement que sa constitution avait été inspirée de notre Déclaration des droits de l'homme — mais qu'il en oubliait les principes. La France est-elle une société plus libérale que les USA ? Voire. Mais il n'est jamais inutile d'insister sur nos traditions réelles ou symboliques, de « *Terre Asile* ».

Nous avons donc vu un homme aux longs cheveux blancs s'appuyant sur une béquille, venir témoigner que « *l'asile est en France une très vieille coutume puisque le petit fils d'un réfugié portugais est deve-*

nu Montaigne »... C'était l'ancien sénateur Jacques Debu-Bridel, président de France-Terre d'Asile, qui s'est adressé aux jurés en évoquant aussi la résistance : « *Les hommes et les femmes que vous avez à juger sont des combattants de la liberté comme tous les combattants de minorités opprimées. Ils ont commis des actes répréhensibles, mais y a-t-il un seul résistant qui n'en ait pas commis ?* »

Il est suivi par le sénateur Pierre Marcihacy, qui fait un long plaidoyer contre le racisme — des Américains — : « *Il n'y a rien de plus épouvantable, dit-il, que de voir à New York dans la neige, un Noir sans travail... Cela m'étonne qu'il ne se commette pas plus d'actes comme celui-ci* ». Il a été dans le sens de

l'arrêt de la chambre d'accusation qui a refusé d'extrader les quatre Américains : « *La France se fait honneur de rendre sa justice, de ne livrer personne encore moins quand on sait que le sort qui peut être fait aux accusés sera moins humain qu'il ne peut l'être ici...* »

Rappelons que même si les quatre noirs américains accusés du détournement d'avion le 31 juillet 1972, sont effectivement remis en liberté, leur avenir est peu clair. En effet, le très officiel et très français OSTR (office français pour les réfugiés apatrides) leur a refusé le statut de réfugiés politiques. Enfin, si-tous les Français étaient libéraux...

Le procès continue jusqu'à lundi.

A. LEVY WILLARD